

1. Est-il conseillé à tout le monde de se faire vacciner en 2010-2011?

En Suisse, il est recommandé de vacciner les personnes appartenant à un groupe à risque, ou les personnes en contact régulier avec quelqu'un qui fait partie de l'une de ces groupes. La vaccination annuelle constitue la meilleure mesure de prévention contre une infection par le virus de la grippe. En évitant d'être infecté soi-même, on évite aussi de transmettre le virus aux autres. Si la personne vaccinée est tout de même infectée, le vaccin atténue la gravité de la maladie.

2. Quels sont les groupes à risque?

- personnes âgées de 65 ans ou plus
- adultes et les enfants atteints de maladie chronique cardiaques, des voies respiratoires, métaboliques, rénales ou immunitaires
- femmes enceintes à partir du 2ème trimestre de grossesse, ou ayant accouché au cours des quatre semaines précédentes
- prématurés (nés avant la 33ème semaine ou bien d'un poids inférieur à 1500g à la naissance)
- nourrissons de moins de 6 mois
- patients des établissements de soins ou de ceux pour maladie chronique.

3. Vu que la pandémie ne s'est finalement pas révélée aussi virulente que prévu, les femmes enceintes et les enfants doivent-ils se faire vacciner cette année à nouveau?

Les femmes enceintes à partir du 2ème trimestre de grossesse, ou ayant accouché au cours des quatre semaines précédentes, ainsi que les prématurés (nés avant la 33ème semaine ou bien d'un poids inférieur à 1500g à la naissance) font partie des personnes particulièrement vulnérables, et devraient donc être vaccinées. Les personnes en contact régulier avec des personnes appartenant à un groupe à risque (cf. ci-dessus) devraient également être vaccinées.

4. Mon mari et moi devons-nous nous faire vacciner pour protéger notre enfant ? Et la famille plus large?

Oui, surtout s'il s'agit d'un enfant prématuré ou d'un nourrisson de moins de 6 mois. Quant à la famille plus large, la vaccination est recommandée si elle appartient à un groupe à risque ou si le contact avec l'enfant est fréquent et régulier.

5. J'ai des allergies, puis-je être vacciné?

Si vous n'êtes pas allergique à l'œuf, polymyxin ou neomycin, il n'y a pas de contre-indication. La vaccination est contre-indiquée en cas de réactions d'hypersensibilité à l'un des composants du vaccin ou aux protéines de l'œuf.

6. Qui ne peut pas se faire vacciner?

Les personnes qui ont développé une fièvre durant les 2 derniers jours doivent reporter leur vaccination. Ceux qui sont allergiques à l'œuf, ou qui ont développé une réaction sévère à une vaccination précédente doivent y renoncer.

7. Si je me fais vacciner, y a-t-il un risque que je développe une grippe ou des symptômes grippaux?

Il existe un faible risque de développer de la fièvre ou des douleurs musculaires (environ moins de 5% des personnes vaccinées) jusqu'à deux jours après la vaccination. Il ne s'agit pas de grippe atténuée car le vaccin ne contient pas de virus vivant.

8. Que risque quelqu'un qui ne se fait pas vacciner cette année?

Les personnes qui renoncent à la vaccination risquent de contracter la maladie ou de la transmettre à des personnes plus vulnérable et susceptibles de faire des complications des voies respiratoires (bronchite, pneumonie), otite, méningite, ou complications cardiaques.

9. De quoi est composé un vaccin? Comment ça marche?

Il y a plusieurs vaccins. Ils contiennent tous des particules du virus grippal (plusieurs souches) auxquelles le système immunitaire réagit et produit des anticorps protecteurs. Aucun vaccin n'inclut le virus entier.

10. Pourquoi mélanger les souches de virus dans un même vaccin?

Parce que le virus de la grippe H1N1, par exemple, circule toujours et sera probablement présent en même temps que les autres virus de la grippe saisonnière cette année.

11. Puis-je me faire vacciner contre la grippe, mais sans la souche H1N1?

Non, cela n'est pas possible car H1N1 fait partie des souches de la grippe saisonnière maintenant.

12. Combien de temps le vaccin met-il pour être efficace?

Le vaccin est efficace après deux semaines environ.

13. Combien de temps sera-t-il efficace?

Environ six mois, mais cela dépend également d'autres facteurs, comme du système immunitaire de la personne. Chez les personnes jeunes, le vaccin sera plus efficace que chez les personnes âgées. Le virus de la grippe saisonnière peut être un peu différent de celui à la base de la vaccination; celle-ci peut être moins efficace dans ce cas.

14. J'ai eu une grippe l'an passé, dois-je me faire à nouveau vacciner?

Oui, car le virus de la grippe évolue continuellement. Le vaccin de l'année précédente et les défenses produites par l'organisme l'année précédente ne sont plus efficaces contre le virus de cette année.

15. Quels sont les effets secondaires de la vaccination?

Des réactions locales peuvent apparaître, avec des douleurs à l'endroit de l'injection, des gonflements, des rougeurs ou de la fièvre.

16. Si je me fais vacciner, y a-t-il un risque que je développe une grippe ou des symptômes grippaux?

Le vaccin ne contient pas de virus vivant, donc il est exclu de développer une grippe, mais les effets secondaires peuvent y ressembler un peu : de la fièvre et une réaction locale.

17. Quelles sont les firmes qui vous fournissent?

Sanofi pasteur, Crucell, GlaxoSmithKline, Novartis.

18. Quels sont les vaccins que vous proposez et contiennent-ils des adjuvants?

Tous les vaccins qui sont enregistrés par Swissmedic (l'autorité suisse de surveillance des médicaments et vaccins). Les vaccins 2010-2011 disponibles en Suisse ne contiennent pas d'adjuvant à l'exception du Flud[®], un des vaccins recommandés aux personnes dès l'âge de 65 ans. L'adjonction d'un adjuvant dans le vaccin augmente la réponse immunitaire.

19. Le vaccin est-il remboursé par l'assurance maladie de base ou les complémentaires?

Non, si je ne fais pas partie des groupes à risque.

20. Et si j'appartiens à un groupe à risque?

Oui, l'assurance de base prend en charge le vaccin dans ce cas précis.

21. Où dois-je me faire vacciner?

Chez votre médecin traitant ou dans un centre de vaccination.

22. Puis-je me faire vacciner chez mon médecin traitant?

Oui, pour autant qu'il la propose.